

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE DE CONCOURES

Année Scolaire 2020/2021

Dans un souci de bonne gestion, il est demandé à **tous** les parents, dont les enfants prendront le repas à la cantine scolaire à la prochaine rentrée, de **remplir la fiche d'inscription ci-jointe** en cochant la formule choisie (une fiche par enfant rationnaire).

IMPORTANT

L'inscription au restaurant scolaire sera prise en compte dès le 1^{er} jour de la rentrée c'est-à-dire le Mardi 1^{er} Septembre 2020.

Si modification souhaitée, merci d'informer la Mairie avant le Lundi 24 août 2020.

FACTURATION :

La facturation des repas s'effectue tous les deux mois, au début des vacances scolaires.

- **En cas de modification de commande**, informer la Mairie avant **le mardi** pour la semaine suivante. Après ce délai, les repas non pris seront facturés.
- **ABSENCES** - Le service de restauration scolaire est payant
 - En cas d'absence, un **délai de carence de deux jours d'école s'applique**. Sur présentation d'un justificatif à fournir dès les premiers jours de l'absence (certificat médical ou ordonnance), seules les absences supérieures à deux jours ne seront pas facturées.
 - En cas **d'absence programmée et signalée à la Mairie** au plus tard le mardi 9h de la semaine précédente, le repas ne sera pas facturé.

TARIF DE LA FACTURATION SCOLAIRE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les tarifs des repas sont calculés sur la base du Quotient Familial.

N°	Tranches annuelles de Quotient Familial	Tarif repas	Supplément hors commune
1	Inférieur à 7000€	2.00€	1 €
2	De 7001 à 10 500€	3.00€	1 €
3	Supérieur à 10 501€	3.20€	1 €
Adultes déjeunant au restaurant scolaire		6€	

• Calcul du Quotient Familial :

Le calcul du Quotient Familial s'établit à partir du revenu fiscal de référence et du nombre de parts fiscales de chaque foyer.

$$\text{Quotient familial} = \text{revenu fiscal de référence} / \text{nombre de parts fiscales}$$

DOCUMENTS A FOURNIR :

- La fiche d'inscription au restaurant scolaire complétée
- L'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 (ou les 2 avis pour les couples vivant en concubinage).

La non présentation de ce document entrainera l'application automatique **du tarif le plus élevé**.